

Compte rendu de la séance du samedi 10 juillet 2021

L'an deux mille vingt-et-un et le dix juillet à 21 heures 00, le Conseil Municipal de la Commune de Prévencières, régulièrement convoqué s'est réuni en Mairie sous la présidence de Olivier MAURIN.

Présents : Fabienne BOBONE, Didier BRUNEL, Michel ESCRIBA, Olivier MAURIN, Michel RIEU, Raphaël RIEU (Gilles PAULET - arrivé à 21h20).

Représentés :

Excusés : Karine CHAZALETTE, Véronique LAHEU, Rémi MAURIN, Emmanuel RANC.

Secrétaire(s) de la séance : Fabienne BOBONE

Date de la convocation : 05/07/2021

Ordre du jour:

1. Approbation du procès-verbal du Conseil Municipal du 17 mai 2021
2. Création d'un budget annexe pour l'opération "Aménagement Quartier Montredon"
3. Demande de subvention au titre de la dotation de soutien à l'investissement local 2021 (D.S.I.L.) pour le projet de travaux de rénovation énergétique des bâtiments communaux - Rectificatif
4. Questions diverses :
 - Atelier relais RD 906 - Points Infos
 - Organisation du 14 juillet 2021

Délibérations du conseil:

CREATION D'UN BUDGET ANNEXE POUR L'OPERATION "AMENAGEMENT DU QUARTIER MONTREDON" (DE 2021 072)

Monsieur Le Maire explique au Conseil Municipal que les opérations relatives aux lotissements ou d'aménagement de zone sont caractérisées par leur finalité économique de production et non de constitution d'immobilisation, puisque les lots aménagés et viabilisés sont destinés à être vendus. Ces opérations sont enregistrées dans des comptes de charges et de produits que peuvent lier temporairement les comptes de stocks jusqu'au dénouement complet de la commercialisation. Ces activités sont individualisées au sein d'un budget annexe afin de ne pas bouleverser l'économie du budget de la collectivité et individualiser les risques financiers de telles opérations qui peuvent être importants compte tenu de la nature de ces opérations et de leur durée (risques liés à la commercialisation - rythme, prix ; risques attachés à l'exécution et au financement des équipements publics, risques liés aux difficultés réglementaires de maîtrise du foncier). Ce budget constitue un budget annexe proprement dit par opposition aux services dotés de l'autonomie financière qui n'ont pas de compte financier mais un compte de liaison - compte 451- avec le budget principal.

Par conséquent, l'opération « Aménagement du Quartier Montredon » doit faire l'objet d'un budget annexe.

Vu le code général des collectivités territoriales,

Vu l'instruction M 14,

Après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents et représentés, le Conseil municipal :

- **décide** la création du budget annexe relatif à l'opération « Aménagement du Quartier Montredon" à la date de ce jour,
- **dit** que toutes les recettes et dépenses relatives à ce service seront inscrites au budget 2021 de ce budget annexe,
- **charge** Monsieur Le Maire de transmettre la présente délibération au Trésor Public de Langogne.

Membres en exercice	11
Membres présents	6
Membres représentés	0
Suffrages exprimés	6
VOTES	
Pour	6
Contre	0
Abstention	0

D.S.I.L. TRAVAUX DE RENOVATION ENERGETIQUE DES BATIMENTS COMMUNAUX - RECTIFICATIF (DE 2021 073)

Le Maire explique au Conseil Municipal qu'à la demande de la Préfecture en date du 11 juin 2021, il y a lieu de rectifier la précédente demande de D.S.I.L. (Dotation de Soutien à l'Investissement Public Local) concernant le projet de travaux de rénovation thermique des bâtiments communaux, le taux de subvention ne devant pas dépasser 60 %.

Le montant des travaux est estimé à 289.260 € H.T.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité des membres présents et représentés :

- **sollicite** l'aide de l'État au titre de la D.S.I.L. et arrête le plan de financement suivant :

Cofinanceurs souhaité	Montant subv. H.T.	Montant subv. demandée	Taux
Subvention État D.S.I.L.	: 289.260 €	173.556 €	60 %
Subvention Conseil Régional	: 289.260 €	29.926 €	10 %

- **charge** Le Maire de transmettre copie de la présente délibération à la Préfecture, au bureau des dotations.

Membres en exercice	11
Membres présents	6
Membres représentés	0
Suffrages exprimés	6
VOTES	
Pour	6
Contre	0
Abstention	0

QUESTIONS DIVERSES :

- Atelier Relais RD 906
Réunion avec Lozère Nouvelle Vie et le C.A.U.E. pour une ébauche d'implantation de l'atelier relais pour l'épicerie.
- Organisation du 14 juillet 2021
Apéritif convivial pour réunir la population.
- Réorganisation de l'utilisation de la voie verte
Suite à la réunion de ce jour à 20 heures avec les acteurs et utilisateurs de la voie verte, des adaptations seront étudiées rapidement et un réaménagement touristique sera demandé à la Communauté de Communes.
- Didier BRUNEL fait un compte-rendu de sa réunion d'information sur les 150 ans du Cévenol. Il a rencontré Monsieur GIBELIN qui viendra sur la commune pour se rendre compte de la possibilité de faire un arrêt minute.
- Pour l'éclairage public, modification des horaires d'extinction : 1h - 5h
- Mise en place des containers tri sélectif.

Vu pour être affiché le 12 juillet 2021, conformément aux prescriptions de l'article L 2121-25 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Prévenchères,
Le 12 juillet 2021



Le Maire,

Olivier MAURIN

